

Téléalarme

Objet :

Permettre aux personnes âgées handicapées ou souffrant de pathologie grave quel que soit leur âge, d'établir le contact à la demande avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), lui-même en liaison avec tous les intervenants utiles (médecins, pompiers, SAMU).

Conditions :

- Être âgé de plus de 65 ans ou être handicapé avec un taux d'invalidité d'au moins 80% ou être âgé de moins de 65 ans et subir une maladie grave
- Avoir une prise électrique à moins d'un mètre de la prise téléphonique du domicile
- Désigner 2 personnes de l'entourage susceptible d'intervenir très rapidement

Tarifs :

Les abonnés à la téléalarme bénéficient d'un tarif d'abonnement unique sans condition de ressources : un appareil et un pendentif à 5,30€ par mois (revalorisé chaque année en fonction du minimum vieillesse). La location pour le mois d'installation n'est pas facturée.

NB: l'abonnement est pris en charge par les plans APA.

Service instructeur :

Service téléalarme du Conseil général.

Documents à fournir :

Formulaire de demande d'installation de téléalarme du Conseil général.

Formulaire d'adhésion au service téléalarme et autorisation de prélèvement automatique.

RIB ou RIP.

Pour les moins de 65 ans, une photocopie de la carte d'invalidité ou un certificat médical sous pli confidentiel.

Modalités de paiement :

Les factures sont adressées aux bénéficiaires par trimestre et à terme échu.

Démarche :

Le Département réceptionne les demandes d'installation, assure l'installation et la maintenance des appareils, et facture aux adhérents le coût de la location de leur appareil.

Le dossier de demande d'abonnement est téléchargeable sur le site du Conseil général.

Service à contacter : direction autonomie des personnes - pôle actions autonomie des personnes.

Tel : 03.44.06.63.15 ou 60.18 ou 65.59

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 60) assure la partie "écoute" du service.

+ d'info :

Délégation Départementale à la Solidarité

Direction de l'Autonomie des Personnes

Tel : 03.44.06.66.30

www.oise.fr